19 mai 2020
Communiqué de presse

Un fonds de transition juste, zéro fossile et social

En bref : *Cette semaine en session plénière du Parlement européen à Bruxelles la délégation France Insoumise se félicite de la victoire remportée pour un Fonds de Transition Juste (FTJ), qui exclura tout financement vers les énergies fossiles ou le nucléaire.*

Le Fonds pour la Transition Juste (JTF) est l'un des piliers du Pacte vert européen ("European Green Deal"). Il concentrera 17,5 milliards d'euros dans les régions les plus dépendantes des combustibles fossiles et des industries à fortes émissions des énergies fossiles, notamment du charbon, pour les aider à pallier aux conséquences économiques et sociales de la transition énergétique.

Après le vote du mandat du Parlement en septembre, Younous Omarjee, président de la commission du développement régional, a présidé l'ensemble des négociations interinstitutionnelles (trilogues) sur ce fonds avec le Conseil et la Commission.

L'une des principales questions de ces négociations était de savoir si les investissements liés aux combustibles fossiles (et notamment le gaz et le nucléaire) allaient être rendu possibles ou non. De forte demandes existaient pour permettre les investissements via ce fonds pour une transition des centrales ou chaufferie industrielles à charbon vers le gaz. La délégation France Insoumise se félicite que Younous Omarjee soit parvenu dans les négociations à exclure ces financements du champ du fonds de transition juste.

À l'annonce de l'adoption de ce rapport à la quasi-unanimité du Parlement, Younous Omarjee a déclaré « Je veux saluer l'ensemble des groupes politiques et le rapporteur Manolis Kefalogiannis pour l'esprit de responsabilité qui a présidé à nos négociations. Ce fonds sera doté de 10 milliards de plus que ce que proposé initialement, c'est une belle avancée. Et surtout pas un euro n'ira dans les énergies fossiles et le nucléaire. C'est une victoire budgétaire et écologique pour une transition réellement juste. J'appelle maintenant les régions et les États qui en bénéficieront à mettre en œuvre ce fonds, en responsabilité, au bénéfice premier des travailleurs des secteurs liés au charbon et aux industries hautement émettrices de gaz à effet de serre. Pour qu'ils ne soient pas ceux qui payent le coût de la transition en étant laissé sur le bord du chemin ».

La dimension sociale du fonds a été renforcée: les infrastructures sociales et éducatives pourront être financées, notamment les projets de lutte contre la précarité énergétique. Le soutien aux grandes entreprises sera également conditionné à la création d'emplois. Des principes fort dont nous attendons maintenant la concrétisation dans les territoires.

Un principe de partenariat renforcé a également été introduit par le Parlement européen pour mieux prendre en compte les besoins locaux, avec un focus particulier sur les territoires d'Outremer.

La délégation France insoumise au Parlement européen

Contact Presse : La France insoumise
Zoé Abrahams - +33 7 77 37 51 46